

nes, et il a fallu en conséquence nommer un nouveau receveur.

2. Par M. Philippe Héon.

M. COLBERT MARCHAND.

M. BROUILLARD demande:

1. Pour quelle raison M. Colbert Marchand a-t-il été destitué comme maître de poste de Landford?

2. Par qui a-t-il été remplacé?

M. PELLETIER:

1. Pour ingérence politique.

2. Par M. Alphonse Provencher.

M. BENOIT LAFOND.

M. BROUILLARD demande:

1. Pour quelle raison M. Benoit Lafond a-t-il été destitué comme maître de poste à Saint-Majoric?

2. Y a-t-il eu enquête?

3. Qui a été nommé à sa place?

M. PELLETIER:

1. A la suite d'une enquête de l'inspecteur des postes, ce dernier a fait rapport que le receveur demeurait à quelque distance du bureau, et qu'il se déchargeait complètement sur une autre personne de ses devoirs de receveur. Il en a donc été nommé un nouveau, qui en remplirait effectivement la charge.

2. Répondu sous le n° 1.

3. M. Elisée Fréchette.

EDIFICE PUBLIC A HANTSPORT.

M. E. M. MACDONALD demande:

1. Un emplacement a-t-il été acheté pour le nouvel édifice public à Hantsport (N.-E.)?

2. Dans l'affirmative, de qui?

3. A quel prix?

4. Sur la recommandation de qui le terrain a-t-il été choisi?

M. J. D. REID:

1. Oui.

2. M. William S. Whitman.

3. Le 7 janvier 1914, par un arrêté du conseil.

4. \$1,000.

5. Sur la proposition de l'acheteur du ministère.

DISTRIBUTION RURALE DANS LE COMTE DE PICTOU.

M. MACDONALD demande:

1. Une ligne de la poste rurale a-t-elle été créée entre Merigomish-Station et Lesmore, dans le comté de Pictou?

2. Si elle n'est point établie entre ces points, entre Merigomish et quel autre point a-t-elle été établie?

3. Ordre a-t-il été donné de fermer quelques-uns des bureaux de poste le long de cette ligne? Dans l'affirmative, lesquels?

[M. Pelletier.]

M. PELLETIER:

1. Des instructions ont été données le 8 janvier 1914 pour l'établissement d'un service de distribution rurale sur la route qui va de Knoydart à Merigomish et passe par Lismore; service qui devra être inauguré dès que seront terminés les arrangements nécessaires.

2. Répondu sous le n° 1.

3. Oui: le bureau de poste de Ponds et celui de Lower-Barney-River.

GRATIFICATIONS AUA VETERANS DE LA CAMPAGNE DES FENIANS.

M. McKENZIE demande:

1. Le ministère de la Milice a-t-il chargé, durant les mois de janvier et de février 1914 un officier de se rendre dans le comté de Victoria ou dans le comté de Cap-Breton afin de s'enquérir au sujet des primes concernant les invasions feniennes? Dans l'affirmative, quel est le nom de cet officier, quel est la date de sa nomination et quelles instructions et quels pouvoirs a-t-il reçus au sujet de ces primes?

2. Le ministère de la Milice a-t-il nommé quelques personnes ou personnes dans les comtés de Victoria et de Cap-Breton, depuis le 1er avril 1912, avec pouvoir de faire rapport sur les réclamations concernant les primes aux volontaires qui ont servi pendant les invasions feniennes, et d'approuver ou de désapprouver toutes ou chacune de ces réclamations?

M. SAM HUGHES:

1. Non.

2. Le ministère de la Milice n'a autorisé personne au Canada, hors sa commission régulière, d'agir à l'égard de ces réclamations.

L'EQUIPAGE DU "NIOBE".

M. E. M. MACDONALD demande:

1. Combien y a-t-il d'officiers sur le "Niobé"?

2. Combien y a-t-il de marins en service sur le "Niobé"?

3. Combien y a-t-il actuellement d'officiers chargés de la direction du Collège naval à Halifax?

M. HAZEN:

1. Le 15 janvier 1914, 14 officiers et sous-officiers.

2. Le 15 janvier 1914, 155.

3. Le 15 janvier 1914, 8.

GISEMENT MINERAL PRES DE HULL.

M. DEVLIN demande:

1. Le Gouvernement sait-il qu'il y a près de Hull, province de Québec, des gisements considérables et de prix de minerai magnétique près de la ligne du canal projeté de la baie Georgienne?

2. Le Gouvernement sait-il que ce minerai a donné à l'essai de 64 à 68 p. 100 de fer magnétique?

M. CODERRE:

1. Le Gouvernement sait qu'il existe beaucoup de gisements de minerai de fer